



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Du recyclage même en plein air!

La Pocatière, le 16 octobre 2008 - Depuis juin dernier, les résidents des MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup et des Basques peuvent recycler... même en plein air! Grâce à un nouveau programme mis de l'avant par la Table pour la récupération hors foyer et mis en place par Co-éco, les MRC ont eu droit à des bacs à deux voies, c'est-à-dire un côté réservé aux déchets et l'autre aux matières recyclables.

Pour avoir droit à cette subvention, les municipalités doivent s'engager à placer ces bacs deux voies dans les aires publiques municipales intérieures et extérieures. Onze municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup se sont procuré des bacs, cinq au Kamouraska et six dans Les Basques. Quant au Témiscouata, la livraison dans les municipalités se fera sous peu.

La création de ce projet découle de la prise de conscience des intervenants concernés par la récupération des produits consommés à l'extérieur des foyers et de leur volonté d'y apporter des solutions concrètes et durables. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de gestion des matières résiduelles des MRC.

- 30 -

Source : Caroline Nadeau
Responsable des communications
Co-éco
418-856-2628 poste 4
info@co-eco.org